

Questions orales

Les chefs ont mis leur réputation en jeu en portant ces accusations. Aujourd'hui, c'est la crédibilité du gouvernement auprès des Indiens qui est en jeu. Le ministre doit rencontrer les chefs indiens pour mettre au point une réponse appropriée à ces accusations d'abus portées contre le ministère.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

FÉLICITATIONS AUX PAGES ET SOUHAITS D'UN BON ÉTÉ À TOUS LES DÉPUTÉS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, avec votre permission, j'aimerais féliciter moi aussi les étudiants de l'Université Carleton et de l'Université d'Ottawa qui nous ont tous si bien servis comme pages cette année et leur souhaiter un bon été.

Je souhaite aussi à tous les députés de chaque côté de la Chambre un été agréable et, si c'est possible, reposant.

* * *

LES CATASTROPHES

ON DEMANDE OÙ EN EST L'ENQUÊTE CRIMINELLE MENÉE PAR LE CANADA DANS L'AFFAIRE AIR INDIA

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): J'aimerais poser une question au solliciteur général au sujet d'une affaire délicate, soit l'écrasement de l'avion d'Air India qui a entraîné la mort de 329 personnes, en majorité des Canadiens.

Le solliciteur général doit savoir que les familles des victimes sont encore affligées et attendent des réponses.

Le ministre peut-il nous dire où en est l'enquête criminelle menée par le Canada et quand elle doit être achevée?

● (1115)

[Traduction]

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, je peux signaler à la Chambre que l'enquête criminelle n'est pas terminée. Nous ne sommes pas en mesure de porter des accusations à ce stade-ci, mais l'enquête se poursuit.

ON DEMANDE QU'UNE COMMISSION ROYALE EFFECTUE UNE ENQUÊTE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire sur ce sujet au premier ministre. Il y a eu des enquêtes publiques sur cet écrasement en Irlande et en Inde; pourtant, la majorité des passagers étaient des Canadiens. Cette semaine, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité ont déclaré qu'une bombe, posée par des terroristes, était à

l'origine de cette tragédie. Le premier ministre ne croit-il pas qu'il est dans l'intérêt public qu'une commission royale canadienne effectue une enquête approfondie sur cet écrasement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, on a affecté à cette enquête policière des ressources sans précédent. La police et le gouvernement sont bien décidés à poursuivre les responsables de cet acte horrible.

LE RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, dans son rapport, le comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité dit ceci:

Nous nous sommes inquiétés des renseignements obtenus à cet égard et de la qualité des mesures de sécurité aux aéroports en général.

Il s'agit d'une question d'intérêt public qui revêt une très grande importance. Le premier ministre ne croit-il pas qu'une enquête publique plus large soit nécessaire?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, la Commission canadienne de la sécurité aérienne examine cette question. Des enquêtes policières sont en cours et le Service canadien du renseignement de sécurité procède également à des enquêtes.

Hier, le député de York-Sud—Weston a prétendu que les individus soupçonnés d'être responsables de l'écrasement de l'avion d'Air India avaient été en mesure de quitter le pays et d'échapper aux poursuites judiciaires. Ce n'est pas le cas.

M. Blackburn (Brant): Quelle est la situation alors?

M. Kaplan: Connaissez-vous leur identité?

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, il y a plus d'un an que la tragédie s'est produite. Il y a eu une enquête à Cork, en Irlande, et une autre en Inde. Nous n'avons pas encore eu la chance d'examiner ces deux rapports, en particulier celui rédigé par le juge Kirpal en Inde. Il y a de nombreuses questions troublantes qui restent sans réponse. Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité s'interroge sur le travail du Service du renseignement de sécurité.

Je voudrais adresser ma question au premier ministre. Étant donné les questions qui ont été posées à ce sujet, et compte tenu de ce que plusieurs des passagers étaient canadiens, peut-il s'engager immédiatement à déclencher une enquête judiciaire pour répondre aux questions troublantes restées sans réponse?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, dans sa question le député a indiqué à juste titre que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité examinait en ce moment la question de savoir si le SCRS a effectué son travail. Laissons-lui le temps d'effectuer sa tâche.